

ASSOCIATION AMICALE
DES
Anciens Élèves du Collège de Bergerac



NEUVIÈME BULLETIN

NOUVELLE SÉRIE N° 6

Octobre 1935 — Octobre 1936



BERGERAC
IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (H. TRILAUD)

1936

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES

DU COLLÈGE DE BERGERAC



BERGERAC, le Décembre 1936.

MONSIEUR ET CHER CAMARADE,

Le Banquet de l'Association aura lieu le Dimanche 20 Décembre, à midi, à l'Hôtel de Bordeaux (41, place Gambetta).

Prix : 26 francs (service compris)

Si, comme nous l'espérons, vous êtes désireux d'y assister, nous vous prions d'envoyer votre adhésion AVANT LE 15 DÉCEMBRE, soit au Trésorier, M. Maurice FOUCAUD (16, rue Mounet Sully); soit au Secrétaire adjoint, M. Robert COQ (88, rue Valette).

Le même jour, 20 Décembre, à onze heures, Assemblée générale au Collège, rue Lakanal.

Recevez, Monsieur et cher Camarade, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pour le Comité,

Le Président : Docteur P. ROUSSEAU.

Adresser la correspondance au Secrétaire adjoint.

Verser les cotisations (15 francs par an) au compte courant postal 389-90 Bordeaux.

ASSOCIATION AMICALE
DES
Anciens Élèves du Collège de Bergerac

—X—
NEUVIÈME BULLETIN

NOUVELLE SÉRIE N° 6

Octobre 1935 — Octobre 1936



BERGERAC
IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (H. TRILAUD)

—
1936

LIVRE D'OR DU COLLÈGE

Anciens Élèves morts pour la France

AUGIERAS Georges.	JANNOT Albert.
AUROSSEAU René.	JAUBERT Jean.
AUROSSEAU Roger.	JOACHIM Marcel.
AVEROUS-MALBE Jean.	JOBIT André.
BARBARIN Louis.	JOBIT Eugène.
BARTHELEMY Fernand.	LABROUSSE Marcel.
BASTIDE Pierre.	LACOSTE Gabriel.
BEAUGER Emile.	LAFARGUE Robert.
BELLUGUE Albert.	LAMBERT Urbain.
BENEY Georges.	DE LAPOYADE Jacques.
BERTOUMESQUE Roger.	DE LARROQUE André.
BERTRAND André.	LAVALADE André.
BERTRAND Henri.	LESPINASSE Henri.
BISSEY Jean-Jacques.	LEVEQUE Henri.
BOST John.	LOUBIERE André.
BOUCHILLOUX Roger.	LUZIGNAN Honoré.
BOUDAULT Henry.	DE MADAILLAN Louis.
BRUNET Georges.	MARCERON André.
BRUNET Roger.	MAUMONT Georges.
CAPDEVILLE Hugues.	DE MAYNADIER Christian.
CHAPEAU Charles.	MEDAN Marius.
CHAUMONT Pierre.	MESSERER Louis.
COLLET Georges.	MICHELET Francis.
CONIL Robert.	MIRET Pierre.
COSTES René.	MORDANT Pierre.
COUSSIERE André.	MOURGUET Yvan.
DELAUVAUD-DUMONTEIL P.	NOEL Marcel.
DELMAS Marcel.	NOEL René.
DELOUIS Arthur.	PASCAL J.-F.
DELOUIS Georges.	POUMEAU Henri.
DOREAU Robert.	POUMEAU Jean.
DUBUC Jacques.	PUJOL François.
ESCARAVAGE Paul.	QUEYROY André.
ESCUREYX Edouard.	REY René.
EYMOND Paul.	RICAUD René.
FAISANDIER Maurice.	RIGAL Pierre.
FLOURET Joseph.	RINGUET Jean.
FOURNIER Léon.	DE RODELLEC DU PORZIC.
FRANC Roger.	ROY Maurice.
GADRAT Raoul.	SABOURIN Paul.
GALLET Sem.	SALAGNE Paul.
GAY Emilien.	SIMONDET Yves.
GENESTE Emile.	SIREYJOL Jean.
GOUBIER Raoul.	STEPHAN Maurice.
DE GREZEL Maurice.	TAUTAIN René.
GROSSETIE Gaston.	TEXIER Jean.
GROSSOLEIL Jean.	TEYSSANDIER René.
GUILLAUME Pierre.	THOMAS Lucien.
HERTZOG Albert.	VALETTE André.
HERTZOG Henri.	VIEILLEFOND J.-Daniel.
	VIEILLEFOND J.-Maurice.



STATUTS DE L'ASSOCIATION

I

BUT DE L'ASSOCIATION

ARTICLE PREMIER. — Il est fondé une Association des Anciens Elèves, internes ou externes, du Collège de Bergerac, quelle que soit leur résidence.

ART. 2. — Cette Association a pour but de conserver et, au besoin, de renouveler ou d'établir des relations amicales entre les anciens élèves du Collège considérés comme membres d'une même famille.

ART. 3. — Elle se propose :

a) De venir en aide, par tous les moyens dont elle dispose, aux anciens camarades, à leurs veuves et à leurs enfants;

b) De fournir à des élèves méritants et peu fortunés (de préférence, fils d'anciens condisciples) les moyens de faire leurs études au Collège, ou de les compléter au delà dans les écoles spéciales;

c) D'exercer une influence salutaire sur les élèves actuels, soit en instituant, avec l'approbation de l'autorité académique, des prix destinés à stimuler leur ardeur au travail, soit en les soutenant de son appui moral au début de leur carrière;

d) D'adopter, après examen, toutes les mesures propres à rendre plus nombreux et plus faciles les rapports entre les membres de la Société.

II

ORGANISATION

ART. 4. — L'Association a son siège à Bergerac, au Collège, rue Lakanal.

ART. 5. — Pour être *membre titulaire* de l'Association, il suffira de justifier qu'on a été élève du Collège et de payer une cotisation annuelle de 15 francs (1).

ART. 6. — L'Association comprend en outre des *membres honoraires*, des *membres d'honneur* et des *membres bienfaiteurs*.

Sont *membres honoraires* toutes les personnes qui, acceptées par le Comité, paieront une cotisation annuelle de 30 francs.

Le Sous-Préfet, le Maire de Bergerac, le Principal et les Professeurs du Collège sont *membres honoraires de droit*.

Le titre de *membre d'honneur* pourra être décerné par le Comité à certains anciens élèves du Collège, faisant partie de l'Association.

Le titre de *membre bienfaiteur* est décerné par le Comité aux personnes qui témoigneront de leur sympathie à l'Association par une donation ou legs.

ART. 7. — Pour être *membre titulaire* il faut être présenté par deux membres de l'Association et agréé par le Conseil d'administration.

ART. 8. — Les cotisations des membres titulaires et honoraires sont recouvrables dans le courant du mois de mai de chaque année.

La cotisation peut être rachetée en versant une somme égale à vingt fois le montant de la cotisation annuelle (soit 300 francs pour les membres titulaires, et 600 francs pour les membres honoraires).

ART. 9. — Les élèves du Collège appartenant au 2^e cycle peuvent être admis dans l'Association comme pupilles en versant une cotisation annuelle de 6 francs.

(1) L'Assemblée générale du 18 décembre 1934 a admis que les jeunes filles anciennes élèves du Collège de garçons auront le droit de faire partie de l'Association.

III

ADMINISTRATION

ART. 10. — L'Association est dirigée par un Comité composé de treize membres.

Les membres appelés à former le Comité sont nommés par l'Assemblée générale pour trois ans. Ils seront, dans une période de trois ans, renouvelés par tiers (à savoir quatre par an).

Sont seuls électeurs et éligibles les anciens élèves du Collège.

Le vote par procuration ou sous enveloppe fermée est admis.

L'élection a lieu au scrutin secret et à la majorité des suffrages exprimés.

Le renouvellement se fera les deux premières années par voie de tirage au sort; les années suivantes, par voie d'ancienneté de nomination.

Le Bureau du Comité comprend: un Président, deux Vice-Présidents, Un Secrétaire, un Secrétaire adjoint, un Trésorier et sept Administrateurs.

Le Président et les Vice-Présidents sont pris parmi les membres du Comité et sont nommés directement par l'Assemblée générale.

Le Secrétaire, le Secrétaire adjoint et le Trésorier sont choisis par le Comité.

Les membres du Comité sont rééligibles.

ART. 11. — Le Comité se réunit toutes les fois que son Président juge convenable de le convoquer pour régler toutes les affaires relatives à l'Association.

Pour que les délibérations du Comité soient valablement prises, la présence de six membres est indispensable. En cas de partage la voix du Président est prépondérante.

Dans le cas où, par suite de décès ou démissions, le nombre des administrateurs serait réduit à moins de six, il serait convoqué une Assemblée générale extraordinaire.

En cas de décès d'un ou de deux membres, l'Assemblée pourvoira à son remplacement dans la première Assemblée générale qui suivra le décès.

Le Comité présente les membres nouveaux à chaque Assemblée générale et mentionne les membres décédés depuis la dernière Assemblée.

Il décide sur les cas d'indignité qui peuvent se présenter.

Le membre jugé indigne a le droit d'en appeler à l'Assemblée générale, qui prononce définitivement. Le Bureau décide des radiations qu'il y aura lieu de faire, fondées sur le non paiement de deux cotisations successives.

ART. 12. — Toute discussion ou manifestation politique ou religieuse est expressément interdite.

ART. 13. — Toutes communications et toutes demandes de secours seront adressées au Président du Comité.

Les secours seront délivrés par le Trésorier sur un mandat du Président et en vertu d'une délibération du Comité, mais sans que rien dans les écritures révèle le nom de la personne à laquelle les secours seront adressés.

IV

DISPOSITIONS SPÉCIALES

ART. 14. — Tout membre de l'Association qui croirait avoir à proposer des modifications aux présents Statuts, devra, quinze jours avant l'époque fixée pour l'Assemblée générale annuelle, les communiquer au Comité qui, après examen, les soumettra avec son avis au vote de cette Assemblée.

ART. 15. — Les ressources de l'Association se composent :

- 1° Du produit des cotisations;
- 2° Du produit de ses biens;
- 3° Du produit des dons et subventions.

ART. 16. — Les recettes seront déposées à la Caisse d'Épargne de Bergerac, en attendant leur emploi.

ART. 17. — Le Trésorier ne pourra avoir en caisse plus de 1.200 francs. Il sera tenu de déposer l'excédent de cette somme, conformément à l'art. 16.

ART. 18. — Les excédents de recettes atteignant le chiffre de 4.500 francs seront placés en rente sur l'État.

ART. 19. — L'Assemblée générale se réunira une fois par an, le jour du banquet annuel de l'Association.

Chaque membre sera prévenu du jour, du lieu et de l'heure de cette Assemblée, ainsi que de toute Assemblée extraordinaire, par lettre individuelle et au moins huit jours à l'avance. Les délibérations seront prises à la majorité des membres présents et quel qu'en soit le nombre.

ART. 20. — A la fin de chaque année paraîtra, si les fonds en permettent l'impression, un Bulletin qui contiendra les Statuts, fera connaître les actes de l'Association et donnera la liste de ses membres, avec leur profession et leur adresse.

ART. 21. — En cas de dissolution, les fonds libres, au moment de la dissolution, seront dévolus par le Comité chargé de la liquidation, à la fondation perpétuelle de bourses ou de prix à décerner à des élèves du Collège, ou à telle œuvre de bienfaisance par lui désignée.

La dissolution de l'Association ne pourra être prononcée qu'en Assemblée générale et à la majorité des trois-quarts des membres présents.

ART. 22. — Tout membre de l'Association qui accomplira son service militaire sera dispensé, pendant la durée de son service, de payer la cotisation.

ART. 23. — Aucune modification aux Statuts ne pourra être admise qu'à la majorité des membres présents à l'Assemblée générale.





AVIS

L'année financière part du mois d'octobre.

Le Trésorier de l'Association est

M. MAURICE FOUCAUD

Agent général de la Compagnie d'assurances « LE SOLEIL »

16, Rue Mounet-Sully - BERGERAC

C'est donc à cette adresse que les Sociétaires sont priés de verser ou d'envoyer, pour l'année qui va d'Octobre 1936 à Octobre 1937, leur cotisation (15 francs. *Chèque postal: Compte courant n° 389-90, de Bordeaux*). Ils éviteront ainsi les frais, onéreux, de recouvrement des quittances.

Nous prions instamment les Sociétaires :

1° De faire autour d'eux de la propagande et des recrues ;

2° D'indiquer exactement leurs nom, prénoms, adresse, profession, titres et décorations — renseignements qui manquent souvent au Secrétaire.

L'envoi d'une carte de visite semble être le moyen le plus simple de lui donner ces renseignements.

Tout membre de l'Association qui accomplit son service militaire est dispensé pendant la durée de son service de payer la cotisation (art. 22 des Statuts).





1935-1936

COMITÉ D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT :

M. le Docteur ROUSSEAU. — 22, boulevard Maine-de-Biran - Bergerac.

VICE-PRÉSIDENTS :

M. Albert CANTELLAUVE. — 1, rue du Temple, faubourg de la Madeleine - Bergerac.

M. Jules ROLLAND. — 15, rue Thiers - Bergerac.

SECRÉTAIRE :

M. Paul PETIT. — 40, rue du 14-Juillet - Bergerac.

SECRÉTAIRE ADJOINT :

M. Robert COQ. — 88, rue Valette - Bergerac.

TRÉSORIER :

M. Maurice FOUCAUD. — 16, rue Mounet-Sully - Bergerac.

ADMINISTRATEURS :

MM. Roger COLLET. — Domaine de Monplaisir, près Bergerac.

Pierre EYRAUD. — 30, rue Valette - Bergerac.

Albert FABRE. — 7, rue du Professeur-Pozzi, Bergerac.

Gabriel GENESTE. — 12, avenue du Président-Wilson, Bergerac.

Edmond LIONNET. — 18, cours Victor-Hugo, Bergerac (Trésorier honoraire).

Pierre DE MADAILLAN. — « Le Perrou », par Gardonne (Dordogne).

Roger MIRABEL. — 9, place du Marché-Couvert, Bergerac.

Il existe, à Paris, une *Amicale des Anciens Elèves du Collège de Bergerac*, dont les membres se réunissent, plusieurs fois l'an, en de fraternels banquets où se retrouvent des camarades du temps jadis, où se nouent des relations agréables qui peuvent, le cas échéant, être utiles.

Pour faire partie de cette succursale parisienne de notre Association bergeracoise, il suffit d'adresser une demande d'inscription à M. PIERRE LALE, sous-Directeur de la compagnie d'assurances *La Nationale*, 10, place d'Anvers, Paris (9^e).

Les Anciens Elèves du Collège, de passage ou en vacances à Bergerac, qui seraient désireux d'avoir des renseignements sur l'Association, sur les camarades habitant la ville, etc., sont priés de s'adresser à M. FOUCAUD, Trésorier - 16, rue Mounet-Sully.

Un certain nombre de Camarades de Bergerac ont eu l'idée de se réunir le premier mardi de chaque mois, à 20 heures, en un repas amical (menu ordinaire de l'hôtel).

Ils seraient heureux de voir se joindre à eux le plus grand nombre possible de convives.

Aucune invitation ne sera adressée et aucune lettre d'excuse, en cas d'empêchement, ne sera nécessaire.

Un roulement sera établi entre les différents traiteurs de la ville de Bergerac.

Pour les six premiers mois de l'année 1937, le choix s'est fixé sur le *Restaurant Parisien* (M. Lestangt — 27, Grand'Rue).

A partir du 1^{er} juillet 1937, on se réunira à l'*Hôtel de Londres* (chez M. Chatagnié — 51, rue Neuve-d'Argenson).

Le premier repas aura donc lieu le mardi 5 janvier 1937, à 20 h., au *Restaurant Parisien* (M. Lestangt — 27, Grand'Rue).



Assemblée Générale du 8 Décembre 1935

Au Collège, dans la classe de 6^e, à 11 heures.

Etaient présents :

MM. Barthe, Bocage, Bourzac, Boutitie, Boyer, Brassem
(Camille) ;
Chassagne (Georges), Collet, Coq ;
Déjouas, Delluc ;
Eyraud (Pierre) ;
Fabre, Foucaud, Fournier ;
Gaillard, Garrigue, Géraud (Jean), Godard (Guy),
Godard (Louis), Goulard ;
Lafon, Leydier, Lionnet (Edmond) ;
Madaillan (Pierre de), Marquay, Matter, Morize ;
Parcellier (Clément), Parcellier (René), Pazat, Peyrot,
Pinquet (Noël) ;
Rousseau (Pierre) ;
Saignette ;
Tamarelle (Jack), Tamarelle (Paul).

S'étaient fait excuser :

MM. Aubry ;
Bigot, l'abbé Blanc, Bost ;
de la Chapelle ;
Delplanque, Domenet de Malauger, Dubrac ;
Grégoire ;
Lusignan (Guy), Lusignan (Henri) ;

Matignon (Jacques), Messerer, Millard, Mirabel;
Paris (Georges), Petit (Paul);
Rolland (Jules);
Simounet (Ludovic);
Villadary.

Le Docteur Rousseau préside.

— Le compte rendu de l'Assemblée générale du 18 décembre 1934 a été publié dans le Bulletin de 1935. Inutile d'en donner lecture.

— On constate que les adhérents ont atteint le nombre de 206 — soit 30 de plus qu'en 1934. Le Général Matter s'est inscrit comme membre à vie en rachetant ses cotisations conformément à l'art. 8 des Statuts.

— Le banquet compte quatre-vingt-cinq inscrits, soit vingt de plus qu'en 1934.

— Conformément à l'art. 10 des Statuts, il est procédé à l'élection de quatre membres du Comité. Cette année, MM. Cantellaue, Pierre de Madaillan, Geneste et Jean Eyma sont membres sortants. MM. Cantellaue, de Madaillan et Geneste sont réélus à l'unanimité et M. Mirabel est élu en remplacement de M. Eyma, qui, en raison de ses occupations, ne siège plus au sein du Comité depuis deux ans.

— On décide de maintenir à 15 francs la cotisation annuelle des sociétaires.

— L'idée d'organiser au Collège un garage pour bicyclettes est reprise. M. Parcellier demande quelle est l'attitude de l'Association des parents d'élèves à ce sujet. Coq, Secrétaire adjoint, répond qu'il a posé la question et que l'Association des Parents d'élèves regrette de ne pouvoir apporter à ce projet aucune contribution financière. Dans ces conditions, l'Association des Anciens Elèves agira seule et mettra au point cette question avec la Municipalité. M. Georges Chassagne insiste pour que l'emplacement du garage soit choisi près de l'entrée du Collège, sinon, quand les élèves arriveront en retard, ils laisseront leurs bicyclettes devant la porte comme par le passé.

A la Commission déjà composée de MM. Edmond Lionnet et Coq est adjoint M. Camille Brassem. On vote à mains levées la participation financière l'Association pour un maximum de 1.000 francs.

— Comme l'an dernier, un crédit est voté pour acheter les livres destinés à récompenser, à la fin de l'année scolaire, le meilleur élève de chaque classe. Cette année, une Commission composée de MM. Galand, professeur honoraire, Henri Les-cure et Denoux, établira la liste des livres qui sera soumise à M. le Principal.

— Il sera demandé à M. le Principal de bien vouloir distribuer les livres en présence du Président de l'Association et des membres du Comité. Il serait, de plus, désirable que la mention « *Prix offert par l'Association* » fût indiquée pour chaque lauréat sur le palmarès.

— L'an dernier, un crédit de 150 francs avait été voté pour décorer la cour d'honneur du Collège. La dépense n'ayant pas été faite, le crédit est annulé et reporté sur la dépense qui sera effectuée pour les garages de bicyclettes.

— Il est donné lecture d'une lettre du 23 novembre 1935, adressée au Comité par M. Jack Tamarelle, dans la forme prescrite par l'art. 14 des Statuts, pour obtenir la suppression pure et simple de l'art. 7 bis des Statuts, ainsi conçu : « Chaque membre pourra amener au banquet annuel un invité payant. » Cet article, qui a été régulièrement voté à l'Assemblée générale du 18 décembre 1934, est supprimé à la majorité des membres, qui estiment que, sauf les exceptions prévues aux Statuts, le banquet ne doit réunir que des Anciens Elèves du Collège.

— L'an dernier, M. Bourzac avait proposé d'ajouter au titre de l'Association les mots « *et des Amis du Collège* ». Il avait été décidé que le Comité ferait connaître sa réponse à l'Assemblée générale de 1935, après avoir entendu à ce sujet M. Paul Petit, spécialement nommé rapporteur. Le Secrétaire a fait un rapport verbal auquel le Comité se range tout entier et dont voici la teneur : l'addition proposée est inutile, car les Amis du Collège n'ont pas été oubliés lors de la fondation de

l'Association des Anciens Elèves. En effet, l'art. 6 des Statuts prévoit l'existence de membres honoraires versant une cotisation de 30 francs par an. Pour être membre honoraire, point n'est besoin d'être Ancien Elève; il suffit d'être ami du Collège et d'être accepté par le Comité. M. Bourzac se déclare satisfait et retire sa demande.

— Henri Lescure est désigné pour assister au Congrès de 1936 de l'Union Nationale des Anciens Elèves des Lycées et Collèges français, où il pourra développer et faire admettre son programme de défense des intérêts de l'enseignement secondaire et des Humanités.





RÉUNIONS DU COMITÉ

Le lundi 14 septembre 1936,
à 18 heures, au Parloir du Collège.

Présents : MM. Cantellauve, Collet, Eyraud, Foucaud, Lionnet, Mirabel.

Excusés : MM. Coq, Petit, Rousseau.

— Sur la proposition de M. Cantellauve, il est décidé que l'Association paiera la scolarité du jeune Lajoux pour la classe de 7^e au Collège de garçons.

— Vu le nombre croissant des sociétaires, le Bulletin devra être tiré à 300 exemplaires. A l'avenir, les distinctions honorifiques y seront indiquées par des signes avec une légende.

— Sur la demande du Trésorier, on adopte la création d'une carte de sociétaire.

— La date du banquet annuel est fixée au dimanche 20 décembre 1936, à midi, à l'*Hôtel de Bordeaux*, 41, place Gambetta, à Bergerac.

— Les prix offerts par l'Association ont été remis cette année aux élèves, dans la salle de gymnastique du Collège, le samedi 11 juillet 1936, en présence de MM. Rousseau, Lionnet et Coq. On pense pouvoir mieux faire encore dans l'avenir; notamment, le Président a promis d'offrir personnellement, dès l'an prochain, le Grand Prix d'Honneur.

— Il est demandé au Trésorier de bien vouloir faire diligence pour verser le plus tôt possible au Receveur municipal de la ville de Bergerac la somme de 1000 fr., montant de la contribution de l'Association aux frais

du garage des bicyclettes. (Vote de l'Assemblée générale du 8 décembre 1935.)

— Henri Lescure, qui avait été désigné pour représenter l'Association au 27^e Congrès de l'Union Nationale des Anciens Elèves des Lycées et Collèges Français qui s'est tenu à Tournon-sur-Rhône (Ardèche), n'a pu se déplacer.

*

**

Le mardi 3 novembre 1936,

à 18 heures, au parloir du Collège.

Présents : MM. Foucaud, Geneste, Lionnet, Mirabel.

Excusés : MM. Coq, Petit, de Madaillan, Rousseau.

— La date du banquet reste fixée au dimanche 20 décembre 1936, à midi, à l'*Hôtel de Bordeaux*.

— Sont désignés pour faire partie de la Commission du banquet : MM. Cantellaue, Fabre et Mirabel.

— MM. Rousseau et Cantellaue iront en personne, comme chaque année, inviter M. le Sous-Préfet, M. le Maire de Bergerac et M. le Principal du Collège.

— Selon la tradition, deux élèves seront également invités, ainsi que M. le Surveillant général.

— Pour soulager la tâche du Trésorier, il est décidé de laisser au traiteur le soin de faire encaisser lui-même le montant du banquet auprès des convives.

— La Commission du banquet se chargera de l'achat des vins chez le camarade Collet.

— La dépense de 327 fr. 90, montant de l'achat de livres de prix, est adoptée à l'unanimité.

*

**

Le jeudi 19 novembre 1936,

à 17 h. 30, au domicile de M. Paul Petit,
secrétaire, 40, rue du 14-Juillet.

Présents: MM. Collet, Coq, Eyraud, Fabre, Foucaud, Geneste, Lionnet, Mirabel, Petit, Rousseau.

Excusé : M. de Madaillan.

— M. Collet est désigné pour faire partie de la Commission du banquet du 20 décembre, en remplacement de M. Cantellauve, empêché.

— Le prix du banquet sera de 26 francs (service compris).

— MM. Jubin, Marquay (Albert), Pozzi et Rocher sont agréés en qualité de membres honoraires.





Situation Financière au 1^{er} Octobre 1936

RECETTES

En caisse au 1 ^{er} octobre 1935.....	5.223 59
Cotisations du 1 ^{er} oct. 1935 au 1 ^{er} oct. 1936....	2.895 00
Arrérages des titres de rente.....	81 04
Don (docteur Nadaud).....	35 00
Intérêts de la Caisse d'Epargne.....	86 15
Plus-value des rentes.....	120 05
	<hr/>
TOTAL.....	8.440 83

DÉPENSES

Participation aux frais du banquet (invités, service, vins, etc...).....	669 00
Fournitures de bureau et frais de correspondance..	128 10
Compte Lefebvre (Prix pour le Collège).....	327 90
Frais pour encaissement de cotisation.....	40 00
Compte Trillaud (Bulletin, circulaires, impr. div.) .	895 00
Couronnes mortuaires.....	100 00
Concierge du Collège.....	10 00
Frais de gestion du compte courant postal et divers.	15 25
Cotisation de l'Union des Assoc. d'Anciens Elèves.	10 80
	<hr/>
TOTAL.....	2.196 05

Recettes.....	8.440 83
Dépenses.....	2.196 05
	<hr/>
Excédent de Recettes.....	6.244 78



RAPPEL DES PRIX
DE
L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELÈVES

- Année 1909. — FLOURET MARCEL.
— 1910. — MORIZE MARCEL.
— 1911. — GARRIGUE HENRI.
— 1912. — TALBOOM HENRI.
— 1913. — SEQUESTRE PIERRE.
— 1914. — GARDES JEAN.
— 1915. — DELMAS PIERRE.
— 1916. — ROUGIER RENÉ.
— 1917. — JAUBERT JEAN.
— 1918. — HARTANÉ MARCEL.
— 1919. — FOURNIER JEAN.
— 1920. — VIROL MAURICE.
— 1921. — ESCORNE ALBÉRIC.
— 1922. — FAVEREAU GEORGES.
— 1923. — DELPLA JEAN.
— 1924. — CHEVASSUS ANDRÉ.
— 1925. — CAPET CAMILLE (1).

(1) A partir de cette date, la distribution des prix aux élèves de notre Collège a été supprimée et remplacée par une fête scolaire qui réunit fraternellement l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire. Notre Association a dû cesser, par conséquent, d'offrir le Grand-Prix d'Honneur qui fut, de 1909 à 1925, la récompense du meilleur mathématicien ou du meilleur philosophe. Mais, depuis 1931, elle met chaque année à la disposition de M. le Principal du Collège un crédit suffisant pour permettre de donner un livre à l'élève le plus méritant de chaque classe.

En 1936, une Commission de trois membres a procédé au choix des volumes qui ont été distribués le 11 juillet 1936, au Collège, en présence du Président de l'Association et de MM. Coq et Lionnet, membres du Comité.

Désireux de reprendre une tradition longtemps interrompue, M. le docteur Rousseau offrira personnellement en 1937 le Grand Prix d'Honneur, dont le lauréat verra son nom s'ajouter à la liste ci-dessus.

Les Anciens Elèves désireux, eux aussi, d'offrir des prix à titre individuel, sont priés d'en aviser à temps notre Secrétariat.



BANQUET DU 8 DÉCEMBRE 1935

· MENU ·

HORS-D'ŒUVRE VARIÉS
FILETS DE SOLE JOINVILLE
PERDREAUX LUCULLUS
PETITS POIS PARISIENNE
DINDONNEAUX ROTIS
CŒURS D'ENDIVES
GLACE NAPOLITAINE
PETITS FOURS
CORBEILLES DE FRUITS
CAFÉ - FINE

VINS

BERGERAC BLANC ET ROUGE EN CARAFES
VINS VIEUX DES CAMARADES
CHAMPAGNE DU PRÉSIDENT

Hôtel de la Dordogne
22, Rue Ste-Catherine

à midi
PINQUET, traiteur

*
**

Ce menu, établi avec soin, cuisiné avec goût, fut copieusement servi à l'appétit joyeux de 85 convives.

Les vins, très appréciés, avaient été offerts par l'Association et par MM. Bourzac, Collet, notre amphitryon Emile Pinquet, le Docteur Pierre Rousseau et Jack Tamarelle.

Notre sympathique Président avait, pour quelques heures, cédé son fauteuil au Général Paul Matter, — ce qui explique et justifie une affluence inaccoutumée à ces agapes. Général de division en retraite, ancien Directeur de l'Infanterie au Ministère de la Guerre, Grand-Croix de la Légion d'honneur, le camarade Paul Matter ajoute à ces titres des qualités charmantes, qui sont assez

rare dans une aussi haute fortune, et qui s'appellent la simplicité et la modestie. On en trouvera l'expression dans l'allocution qu'il prononça.

Avant lui, avaient pris la parole : MM. le Docteur Pierre Rousseau ; Borderie, Sous-Préfet ; Moulinier, Maire de Bergerac ; Paul Petit, Secrétaire ; Beissac, Principal du Collège ; l'élève Heynard, de la classe de Philosophie ; le Docteur Simounet.

On lira ci-après le texte ou l'analyse des discours, qui furent, comme il était juste, applaudis de toutes mains.

Ce banquet aurait rompu avec la tradition s'il ne s'était achevé, dans une chaude température, par des chants, de la déclamation, de gais propos et joyeux devis.

Nous eûmes donc le plaisir d'entendre la voix robuste du fort ténor Goulard (*Guitare*, de Paul Pastor ; un air de *Patrie*, de Paladilhe ; *Je t'ai donné mon cœur*, de Frantz Lehar) ; — la voix cultivée et savante du baryton Dagassan (*Lamento*, de Duparc ; *Incrédulité*, de Reynaldo Hahn) ; — le timbre inusable d'Albéric Bellugue, basse chantante (un air de *Thaïs*).

Pierre Marquay distilla avec la délicatesse que demandait le poème, des vers de Paul Géraudy (*Ames modestes*)

La partie « poivre et sel » du programme fut assurée par la verve du camarade Lionnel Cook et du Docteur Simounet. Il n'y a pas mieux dans le genre gaulois, voire égrillard.

*

**

Au moment où s'achève ce maigre compte rendu, le vieux Secrétaire adresse, avec une pensée affectueuse à ses anciens élèves, une pensée de sympathie aux camarades qui, restés fidèles à notre bloc de solidarité universitaire, n'ont jamais pu, cependant, soit pour des raisons de santé, soit parce qu'ils étaient trop loin de Bergerac, assister à nos banquets.

Pour lui, il n'en a pas manqué un seul. S'il ajoute que, même après avoir perdu une jambe, même après

avoir perdu l'autre, il a tenu, nonobstant, à prendre sa part de ces manifestations annuelles, ce n'est pas pour parler de ses petites affaires, c'est pour dire quel plaisir on peut trouver, et il a toujours trouvé, personnellement, durant quelques heures d'allégresse, dans le bruit joyeux des fourchettes et des conversations animées, à oublier le présent en feuilletant le passé.

« La seule chose, a dit Pascal, qui nous console de « nos misères est le divertissement. » Il est vrai que le même Pascal écrit ailleurs : « Tout le malheur des « hommes vient d'une seule chose, qui est de ne pas « savoir demeurer en repos, dans une chambre. »

Eh bien ! ce qui reste de votre Secrétaire éprouve le besoin, quand vient le jour du banquet, de ne pas garder la chambre, et de se faire porter à votre table pour se rajeunir à votre contact et s'amuser de votre joie.

Certes, il ne se fait aucune illusion : il sait bien que se réunir n'est pas s'unir, et qu'au lendemain de ces agapes, chacun se retrouve avec son sens propre, sa mentalité et, pour employer un mot devenu ou redevenu à la mode, son idéologie.

Ne reste-t-il donc rien de nos rapprochements ? Ce n'est pas possible : les souvenirs de notre enfance et de notre jeunesse, le retour, par la pensée, vers l'âge heureux où l'on était meilleur parce qu'on n'était pas encore un homme, une certaine politesse que donne la culture, une certaine courtoisie que commande la politesse, une certaine tolérance qui vient de l'intelligence elle-même, et cette humanité qui devrait être un des fruits des Humanités, n'est-ce pas là la vertu, la grâce efficace des associations comme la nôtre ? Souhaitons du moins qu'il en soit ainsi et que notre Amicale, autant que faire se peut, mérite de plus en plus son nom. C'est le vœu de son fondateur.

Étaient présents au banquet Paul MATTER

MM. Alard, Audit;
Barthe, Beissac (principal du Collège), Bellugue, Bocage, Borderie (sous-préfet), Boudet, Bourzac, Boutitie, Boyer, Brassem (Camille);
Cantellauve, Castanier (élève de la classe de mathématiques), Chataigné (surveillant général), Chantal, Chassagne (André), Claverie, Collet, Condussier, Couturier (professeur), Cook (Lionnel), Coq, Cousteille;
Dagassan, Daillat, Davidou, Déjouas, Delluc, Dive, Dussert; Eyraud (Pierre);
Fabre, Favereau (Georges), Favereau (Robert), Foucaud, Fournier; Gaillard, Garrigue, Geneste, Géraud (Albert), Géraud (Jean), Géraud (Raoul), Godard (Guy), Godard (Louis), Goulard;
Heynard (élève de la classe de philosophie);
Lafon, Laplace, Lescure (Henri), Lionnet (Edmond), Lionnet (Pierre);
de Madaillan, Marquay, Mathieu, Matter, Millard, Mirabel, Morize (Marcel), Moulinier (maire de Bergerac);
Nouvel (Ernest), Nouvel (Jacques);
Pampouille, Parcellier (Clément), Parcellier (René), Paris (Pierre), Paris (Henri), Parsat (invité par M. Favereau Georges), Pazat, Petit (Paul), Peyrot (Franck), Peyrot (professeur honoraire), Pinquet (Noël);
Rooy, Roudier, Rousseau (Pierre), Rousseau (René);
Saignette, Simounet (Gaston), Simbrin (sténographe);
Tamarelle (Jack), Tamarelle (Paul);
Veillet-Lavallée, Vergniol, Vincenot.

S'étaient fait excuser :

MM. Aubry;
Bigot, l'abbé Blanc, Bost;
de la Chapelle;
Delplanque, Domenget de Malauger, Dubrac;
Filhoulaud;
Galand (professeur honoraire), Grégoire;
Leydier, Lusignan (Guy), Lusignan (Henri);
Matignon (Jacques), Messerer;
Paris (Georges);
Rolland, Rousseau (Michel);
Simounet (Ludovic);
Villadary.



Discours de M. le D^r ROUSSEAU

MES CHERS CAMARADES,

Vous m'en voudriez si, à la fin de ce banquet, je n'adressais pas à M. le Général Matter quelques mots d'affectueuse bienvenue.

Mais ces mots, mon Général, est-il besoin de les prononcer ? Dans tous les yeux, rayonne la joie de vous avoir au milieu de nous ; vous sentez dans les cœurs la reconnaissance que manifestent tous vos Camarades, jeunes ou vieux, pour avoir accepté de présider leur banquet annuel.

Après avoir passé votre vie au service du Pays, après avoir été un conducteur d'hommes pendant les années tragiques, dans des circonstances pour lesquelles vous étiez prêt, mais dont votre raison, j'en suis sûr, se refusait à admettre la prochaine réalisation ; — après avoir touché le sommet des honneurs que peut espérer un officier de votre valeur, vous avez voulu renouer ce fil, si subtil, si fragile et si fort, qui vous relie à votre passé, en réclamant votre place à la table des Anciens Elèves de ce Collège où vous avez grandi.

Et de cela, mon Général, je vous remercie au nom de tous, du plus profond de notre respectueuse sympathie.

Certes, il est un moment de l'existence où l'appel du pays natal, du pays de notre enfance, vient frapper à coups pressants à nos cœurs. Cet appel, il n'est aucun de vous qui ne l'ait entendu. L'amour de la petite patrie est le premier amour, celui-là seul qui survit aux autres, sans laisser d'amertume après lui. A l'heure où nous dressons le bilan de nos années enfuies,

les uns — ce sont, hélas! les moins nombreux — ont la satisfaction d'avoir bien vécu leur vie, en cimentant de solides matériaux leur fortune, leur famille, leur avenir. D'autres, qui ont laissé des lambeaux de leur cœur et de leur confiance aux ronces du chemin, sont prêts à répéter avec le poète :

*Le vrai sage est celui qui bâtit sur le sable,
Sachant que tout est vain dans le temps éternel.*

Il n'en est pas qui ne s'émeuvent à la musique des souvenirs du Passé — musique intérieure que l'oreille n'entend pas : l'âme seule en perçoit les muets accords. Ceux-là qui sont arrivés aux trois-quarts de la vie la goûtent pleinement. Elle évoque des paysages familiers, des heures fortunées ou tragiques, « voies d'ombres mouillées de larmes, ou vibrant de joie limpide ».

Parmi ces souvenirs, éveillant comme un écho de notre personnalité de jadis, ceux du Collège s'éclairent le plus fortement. Les années passent, le Collège est là, toujours vivant, abritant entre ses vieilles murailles des flots de jeunesse sans cesse renouvelés.

Ces enfants, espoirs du Pays, vont demander à l'Université, pour les luttes à venir, une éducation véritable : l'hygiène, la culture du corps et de l'esprit, la formation du caractère et du sens social. Le corps et l'esprit ont des exigences équivalentes. C'est au développement de l'un et de l'autre que doit tendre, à travers les programmes touffus et parfois indigestes, une véritable éducation nationale, pour retremper une race forte et harmonieuse.

C'est à toi, mon vieux Collège, à tes professeurs, à tes élèves, à leurs succès, que je veux lever ce verre où pétille le vin de nos coteaux.

Je bois à M. le Général Matter, souhaitant qu'il emporte du rayonnement de notre foyer un aliment de plus pour sa belle jeunesse.

Je bois à M. le Sous-Préfet, qui nous donne chaque année de nouvelles preuves des sentiments d'amitié qu'il a pour notre Association.

Je bois à M. le Maire de Bergerac. — Monsieur le Maire,

je vous remercie d'avoir accepté de venir parmi nous. Vous voudrez bien, j'en suis persuadé, contribuer au développement, à la prospérité de notre vieil établissement secondaire.

Je bois à notre vieux camarade le Docteur Simounet, Député de la Dordogne, si heureux de passer ici, par delà le remous des passions politiques, quelques heures de détente et de fraîcheur.

Je bois à M. le Principal, fidèle gardien du flambeau du Collège qu'il dirige avec intelligence et autorité; —

A notre cher Secrétaire général, à la flamme qui illumine son esprit; —

A notre traiteur, qui nous a si bien... traités; —

A vous tous, chers Camarades, à vos familles, à l'Amitié qui nous unit.

Discours de M. BORDERIE Sous-Préfet

MON GÉNÉRAL,
MES CHERS AMIS,

Plutarque, qui ne mentait pas encore, à cette époque, raconte, dans son *Banquet des Sept Sages*, que Dioclès se rendant au banquet organisé par Périandre, tyran de Corinthe, se plaignait que Niloxénus, rencontré en chemin, l'avait jeté dans une conversation absolument étrangère à cette réunion et l'avait fait négliger ce qui devait l'occuper en allant à un banquet. Et Dioclès de dire :

« Ne pensez-vous pas que les conviés ont, aussi bien que
« leur hôte, des apprêts à faire? Les Sybarites, dit-on, prient
« les femmes à souper un an d'avance, afin qu'elles puissent
« préparer à loisir leurs habits et leurs bijoux. Pour moi, je
« pense qu'il faut encore plus de temps à un convive pour
« faire tous les préparatifs convenables, parce qu'il est bien
« plus difficile d'orner son esprit comme il faut, que de deman-
« der à son corps une parure vaine et superflue. Un homme
« sensé doit aller à un festin, non pour y remplir son estomac
« comme un vase, mais pour écouter et tenir tour à tour des
« propos utiles et amusants suivant les circonstances. C'est
« le seul moyen de rendre le repas agréable aux convives. »

Relisant ces jours derniers cette vieille « Morale », je me suis mis à penser à vos banquets annuels si agréables, si gais, si « moralement hygiéniques » comme l'écrit votre éminent Secrétaire dans le compte rendu de votre dernière réunion.

Et je me suis dit que cette « qualité » de vos assemblées provenait peut-être du temps dont disposaient les convives pour se préparer à y figurer en bonne compagnie; mais qu'il fallait aussi rechercher son origine dans l'habitude prise dès le Collège de vivre en société au milieu de vos camarades. Pour rendre cette vie sociale plus agréable, vous prenez soin de rechercher ce qui vous unit en évitant, autant que faire se peut, ce qui vous divise.

Dans nos écoles, en effet, il n'y a pas que l'enseignement par le livre qui compte, il y a également l'éducation sociale que nous tirons certes des leçons de nos maîtres, mais, aussi, du contact et du « frottement » quotidien avec nos condisciples.

Comme nous, ils ont des défauts et des qualités que la promiscuité du collège nous apprend chaque jour à découvrir et à utiliser pour rendre plus attrayante cette vie si monotone en elle-même, et dès lors un sentiment naît et prédomine vite, celui de l'amitié, qui doit survivre aux vicissitudes de toute notre existence.

Pour satisfaire à l'amitié, vous avez placé votre banquet sous la présidence d'un de vos anciens condisciples qui s'est illustré dans la carrière militaire. Précédent heureux qui vous fait honorer un de ceux dont le lustre rejaillit sur le collège qui l'a formé. On a reproché souvent aux Français de ne rendre hommage à leurs grands hommes que lorsqu'ils étaient morts. Vous avez fait mentir ce dicton, et votre heureuse initiative me permet ici de saluer M. le Général Matter qui a su n'oublier ni le Collège de Bergerac, ni ses anciens condisciples, au milieu des fortunes bonnes ou mauvaises de sa belle carrière.

D'ailleurs, au plaisir que j'éprouve à me retrouver chaque année au milieu de vous, je comprends mieux encore la joie que vous devez ressentir vous-mêmes à faire revivre pendant une journée, entre Anciens du Collège, les souvenirs de votre jeunesse. Et, en vous remerciant de m'avoir une fois encore convié à votre banquet, je lève mon verre à l'amitié de tous les Anciens Elèves du Collège de Bergerac, à la prospérité de votre Association et je bois à vos santés, à celles de vos familles et aux succès futurs de vos cadets.

Analyse du Discours de M. MOULINIER

Maire de Bergerac

Au nom de la Municipalité, il remercie l'Association de l'invitation qui lui a été faite et à laquelle il s'est rendu malgré son mauvais état de santé.

Comme il a pu s'en rendre compte en visitant le Collège, dès le début de son mandat, il y a pas mal de choses qui laissent à désirer au point de vue matériel, des choses trop vieilles et qui ont fait plus que leur temps: tout un mobilier à remplacer. S'il ne s'engage pas à tout renouveler à la fois, il fera ses efforts, avec le concours bienveillant de la Municipalité, pour apporter à cet état de choses, dans la mesure des moyens dont il disposera, les plus urgentes modifications.

Lui aussi, il a été frappé de l'obligation où sont les élèves, de laisser, dans la rue Lakanal, leurs bicyclettes exposées au mauvais temps et au vol. Cette situation ne saurait durer, et il promet, avec l'aide de l'Association, qu'il remercie de participer à la dépense, qu'un garage convenable sera aménagé dans le courant de l'année 1936.

Il lève son verre à tous et à la prospérité du Collège.

Discours de M. Paul PETIT

Secrétaire

MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

Je vais tout vous dire d'une tentative où j'ai récemment échoué.

Il vous souvient que, l'an dernier, le Docteur Simounet, dans un passage de son discours, s'était presque attendri sur les vieilles tables de notre Collège: au lieu de les envoyer au bûcher, il avait rêvé d'un musée pour elles.

Le mouvement de sensibilité qu'il avait ainsi fait paraître avait trouvé en moi une particulière résonance. Ayant fait, au Collège de Bergerac, toutes mes classes, puis — par un retour fidèle au nid d'enfance — toute ma carrière de professeur, je les connaissais bien, ces tables; elles m'étaient familières, elles m'étaient chères; et, plus elles vieillissaient, plus je les voyais blessées, plus je les sentais malades et proches de leur fin, plus je les aimais, à cause du sens symbolique qu'elles prenaient pour moi, de tous les souvenirs qu'elles me rappelaient, des traces visibles que tant de générations y avaient laissées d'elles-mêmes.

Le désir ambitieux me vint donc de les honorer d'une élogie. Mais, comme je suis raisonnable, dès le début de ce poème en gestation j'acceptais l'idée de leur remplacement par des tables neuves, lesquelles, d'ailleurs, peintes en noir, auraient l'air de porter le deuil de la famille. C'est pourquoi je commençai par ces deux alexandrins :

*Il faut se résigner : j'accepte sans colère
Le renouvellement du matériel scolaire.*

Pouvais-je continuer sur ce ton? Vous auriez dit: « Il fait du Coppée, du Coppée deuxième zone. »

Je voulus alors changer de style, et je conçus quelques petits vers où j'essaierais de mettre un lyrisme léger et une émotion discrète. Or, voici ce que je trouvai :

*Pauvres tables
Lamentables;
Vieilles tables que, furtifs,
Entaillèrent les canifs;
Tables que tous les potaches
Barbouillèrent de leurs taches;
Et vous, bancs, qu'au cours des ans,
L'usure rendit luisants
De tant de culottes, bancs...*

Je n'allai pas plus loin; je n'allai pas jusqu'à la proposition principale : je laissai en l'air tous mes vocatifs. Peut-être la gaucherie des trois derniers versicules vous fera-t-elle penser à cette parodie, par un romantique, de l'inversion chez les classiques :

De chemin, mon ami, suis ton petit bonhomme.

Cette inversion avait, du moins, un sens complet. Mais moi... vous ne saurez jamais ce que j'aurais dit, si je ne m'étais pas arrêté. La suite pouvait être très bien.

Pourtant, je ne m'obstinaï pas. J'aimai mieux suivre le conseil que suggérait Boileau à Chapelain :

Il se tue à rimer : que n'écrit-il en prose ?

Et puisque les vers ne voulaient pas s'y mettre, renonçant à parler « la langue des dieux », je décidai de m'exprimer dans le langage de tout le monde.

*
**

Messieurs et chers Camarades,

Quand, après nous être dit adieu, le Collège et moi, je fermai pour toujours la porte de ma classe, ce que je laissais entre ces quatre murs, c'était trente-sept ans de mon noble métier. Et qu'est-ce que j'y abandonnais? — avec tristesse, je vous

l'assure. Les témoins muets de cette vie : une chaire, des tables, des bancs.

Parlons peu de la chaire : distillation d'ennui pour quelques-uns, qui étaient, je ne dirai pas moins intelligents (je me garderai bien de cette erreur), mais moins adaptés aux disciplines de l'enseignement secondaire. Pour les autres, et pour beaucoup, ensemencement, qui devait plus tard porter ses fleurs et ses fruits.

Mais les tables, mais les bancs ? Croyez-vous qu'ils furent pour moi, dans une dernière vision, croyez-vous qu'ils sont encore pour moi, dans mon souvenir, une menuiserie banale et fatiguée ? Sur ces bancs, je vois revivre la longue suite des écoliers qui passèrent dans ma classe. Et si, pour certains, les traits de leur physionomie, de leur manière d'être physique, s'effacent ou s'estompent dans un recul lointain, je garde une impression d'ensemble de ce qu'ils furent au printemps commençant de leur adolescence, avec tous leurs cheveux, avec leurs fronts sans rides, leurs clairs regards, leurs âmes neuves où naissaient de « longs espoirs », et, peut-être, de « vastes pensées ».

« Tout cela n'appartient qu'à nous », disaient les jeunes de La Fontaine. Hélas ! combien ont disparu, que nous aurions voulu suivre dans la vie, et dont la mémoire s'enveloppe d'une tristesse !... J'évoque des ombres. Mais dans cette évocation ma pensée s'attache surtout, avec pitié, avec piété, à vous, ô chers élèves, qui fûtes emportés dans la tourmente de quatre années terribles, à vous dont le sacrifice, généreux et cruel, fut l'accomplissement de votre devoir.

Lit-on encore vos noms sur les tables ? Peut-être, mêlés à beaucoup d'autres, plus ou moins effacés. Car ces tables — je parle des vieilles, des bonnes vieilles, toutes ridées, qui furent tendres aux sculpteurs sur bois — ces tables sont des attestations, des documents, auxquels on peut même trouver une valeur spirituelle, si l'on fait réflexion sur le désir qui anima graveurs et scribes de se survivre, c'est-à-dire de passer — pour un temps — à la postérité. Plus simplement, leur dessein fut de transmettre à leurs successeurs le témoignage de leur sympathie fraternelle.

Je sais bien que ce travail de la plume et du couteau s'appelle

d'un autre nom. Mais ce qui fut, à l'origine, une « dégradation », est devenu avec les années la seule richesse de ces pauvres tables. Cela leur fait un visage expressif, un visage ami. Cela les revêt de la poésie qui sort des ruines, des vestiges du passé, de la tristesse muette des choses.

**

Messieurs et chers Camarades,

J'ai raté mon élégie et j'achève mon discours. Tout ce que ma prose aurait voulu dire et tout ce qu'elle a pu dire, un grand poète, qui fut d'ailleurs, par l'inspiration, par le ton, un grand élégiaque, l'a résumé en ces deux vers, qui chantent dans vos mémoires :

*Objets inanimés avez-vous donc une âme
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ?*

Discours de M. BEISSAC Principal du Collège

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

Il m'est infiniment agréable de prendre place pour la seconde fois, en ami, à votre table de famille. De l'accueil si cordial que, l'an dernier, vous avez réservé au nouvel arrivé parmi vous, j'ai conservé le meilleur souvenir, et les heures passées en votre compagnie à goûter avec un plaisir égal cette ambiance de chaude camaraderie qui émane de votre groupement et les charmes de la table, se rangent pour moi au nombre des plus attrayantes de l'année scolaire écoulée. Je vous en sais gré, Messieurs, et je remercie de grand cœur votre aimable Président ainsi que le Comité d'avoir, renouvelant l'invitation, fait naître à nouveau cet agrément.

L'honneur fait au Principal est le témoignage évident de la fidélité que vous professez à l'égard du Collège et de l'attachement que vous conservez à l'Université.

Du modeste organisme, où l'enfant entreprend son initiation à une culture génératrice de l'esprit de recherche et d'examen, jusqu'aux grandes Ecoles et aux Instituts où les connaissances acquièrent en profondeur comme en étendue, la précision nécessaire pour allier la compétence professionnelle aux qualités de l'honnête homme et du bon citoyen, la jeunesse trouve, à tous les degrés du Corps universitaire, les artisans d'une œuvre magistrale, pour lesquels elle manifeste plus tard des sentiments de compréhensive gratitude.

A cette jeunesse libérée et frémissante, il faut le plus souvent quelques années d'un contact, parfois rude, avec les réalités de l'existence, pour qu'elle prenne conscience de la tâche accomplie et qu'elle conçoive le charme de revivre un temps passé qui, en son présent, paraissait plein d'amertume et de contrainte.

Quand s'est estompée la figure des maîtres qui les animèrent, les austères bâtiments se parent d'un attrait indéniable et l'évocation des premiers trébuchements au jardin secret de la vie intellectuelle prend une valeur non soupçonnée.

Dans la bataille des ambitions, dans la poursuite du gain ou de la puissance, la perspective de retrouver le parfum de l'adolescence et ses émois, incline à se rapprocher des condisciples, à se joindre aux Anciens pour revoir ensemble la trame des jours scolaires, le cadre dans lequel ils se sont déroulés. Cure merveilleuse de rajeunissement et de détente !

Certes, tous les jeunes, le laurier conquis, sur le seuil de la maison ne secouent pas leurs sandales en un geste de rancœur. Certains, du sol des cours, emportent quelques parcelles ténues, ciment léger, mais efficace, pour les agréger aussitôt à l'Association, vrais amicalistes qui ne repoussent pas aux calendes l'acte de camaraderie durable et de solidarité effective.

Plus que jamais en ces temps lourds à tous, camaraderie et solidarité méritent d'être pratiquées. A l'anxiété des jeunes désireux de se créer un avenir, elles peuvent apporter le réconfort moral par l'accueil exempt de tout formalisme, et l'allègement matériel par l'appui désintéressé dans la recherche d'une situation.

Ces qualités, votre Association, Messieurs, en connaît le prix. Elle s'honore de les développer, assurée de trouver en chacun de ses membres le concours voulu qu'entretiennent par delà le Collège les relations d'estime réciproque et vos réunions si empreintes d'intimité.

Si les résultats obtenus au Baccalauréat — et ceux de cette année font honneur aux élèves comme aux maîtres — si ces résultats témoignent de la valeur de l'enseignement donné, s'ils peuvent inciter les familles à nous confier leurs enfants, l'éclat de vos succès confirme la qualité d'une culture intellectuelle qui ne le cède en rien à celle de n'importe quel autre établissement d'enseignement secondaire. De les commémorer, j'éprouve un

plaisir d'autant plus vif que, parmi les plus récents, certains procurent à votre Président une légitime satisfaction.

Bienfaisante au prestige du Collège, votre action s'avère pleine de sollicitude à l'égard des cadets. Je n'aurai garde de passer sous silence la libéralité grâce à laquelle, en fin d'année, la lecture du Palmarès conserve par l'attribution d'ouvrages aux lauréats des Prix d'excellence, le caractère d'une cérémonie qui exalte le mérite scolaire.

C'est donc avec un sentiment de gratitude pour la part qu'elle prend à la vie de l'établissement, que je lève mon verre à la prospérité de l'Association Amicale des Anciens Elèves du Collège de Bergerac; à vous tous, Messieurs, à vos familles.

Je bois également aux vieilles tables qu'un « canif furtif » rendit « documentaires »...

Je souhaite la bienvenue aux remplaçantes avec la certitude qu'elles feront éclore des talents décoratifs et qu'ainsi, à leur tour, elles deviendront chères aux futurs Anciens.

Discours de l'élève J. HEYNARD de la classe de Philosophie

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

L'heureuse tradition qui réunit chaque hiver le plus grand nombre d'entre vous en cordiales agapes, nous permet aussi aujourd'hui de représenter à cette table d'« Anciens » la génération encore abritée sous les toits tutélaires du vieux Collège de Bergerac.

Heureux et fiers de nous trouver parmi vous, au sein de cette assemblée choisie, nous vous remercions vivement de votre bienveillance et de votre invitation.

Comme vous, Messieurs, nous resterons fidèles à cet établissement où s'est écoulée notre adolescence, à ces vieilles pierres, témoins muets de bien des joies, mais parfois aussi de déceptions amères; nous resterons fidèles aux maîtres dévoués façonneurs de notre esprit et de notre âme, aux chers Camarades avec qui nous vivons fraternellement.

Encore une fois, merci à vous tous, Messieurs, pour la part que vous nous avez laissés prendre à votre festin, et surtout pour nous avoir permis de vivre avec vous ces quelques heures qui comptent, nous le savons, parmi les meilleures de votre existence.

Analyse du Discours de M. le docteur SIMOUNET, député

C'est par habitude qu'on lui donne aujourd'hui la parole; n'ayant plus qualité pour la prendre à titre officiel, il parlera seulement comme ancien du Collège.

Il rappelle, à propos du discours que vient de prononcer le docteur Pierre Rousseau, que celui-ci obtint, en 1897, le Prix d'Honneur de composition française dans la classe de rhétorique, et il fait un vif éloge de la bonté, de la générosité, des sentiments altruistes du Président de l'Association.

Il se réjouit avec tous les camarades de la présence du Général Matter à ce banquet, et il se félicite de l'avoir prié, avec d'autres, d'en accepter la présidence d'honneur. Que de souvenirs, le vieux Collège et la vie bergeracoise, à l'âge de la jeunesse et de l'amour, ne rappelle-t-il pas au Général, chargé de titres et d'honneurs !

Le docteur Simounet, revenant sur le discours du Maire, a entendu avec plaisir M. Moulinier proclamer que la nouvelle Municipalité avait, à l'égard du Collège, la même sollicitude que l'ancienne. Il ne peut y avoir que des avantages pour la Ville de Bergerac à rendre de plus en plus prospère son établissement d'enseignement secondaire. M. Moulinier pourra-t-il tenir sa promesse de remplacer les vieilles tables ? Elles ne le seront pas, du moins, sans avoir inspiré à notre Secrétaire, Paul Petit, un discours d'adieu.

L'orateur, en terminant, se souvient de l'art. 12 des Statuts. D'ailleurs, serait-il opportun, devant l'inflation des plats et des vins d'un aussi riche menu, de parler de dévaluation ? Il faut bien toutefois — c'est le moins qu'on puisse dire — que l'élite envisage et étudie les questions qui se posent dès aujourd'hui et se poseront demain avec plus d'acuité encore.

Allocution du Général MATTER

MON CHER PRÉSIDENT,
MES CHERS CAMARADES,

Je suis très touché de votre affectueux accueil et de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à présider votre déjeuner annuel.

Je vous en remercie très vivement.

Je viens d'être couvert de fleurs; je n'en méritais pas tant. Admettons, beaucoup plus simplement, que j'ai été un soldat heureux dans sa carrière.

*
**

J'ai eu quelques hésitations à accepter la présidence de votre banquet. C'est que, en effet, je ne suis qu'un militaire — un vieux militaire même — plus habitué à agir qu'à parler en public, et je craignais d'être par trop inférieur, dans cette tâche, aux personnalités qui ont présidé vos banquets les années précédentes.

Je vous demande donc toute votre indulgence si je ne suis qu'un président médiocre et si je ne vous fais qu'une causerie toute simple, un peu à bâtons rompus, au lieu d'un beau discours, d'une haute tenue littéraire, comme ceux que j'ai lus dans les Bulletins des années précédentes et ceux qui viennent d'être prononcés, cette année encore, par les personnes qui ont pris la parole avant moi.

En passant, je félicite notre jeune camarade Heynard de sa charmante allocution. Si j'étais quelque chose dans les destinées du collègue, je lui décernerais un prix de diction et de composition française.

*
**

Avant tout, je tiens à féliciter les organisateurs de ce banquet, ainsi que votre Bureau, d'avoir su réunir une assemblée aussi nombreuse et aussi brillante.

Je remercie M. le Sous-Préfet, M. le Maire, M. le Député de Bergerac et M. le Principal du Collège d'avoir bien voulu honorer notre déjeuner de leur présence.

*
**

Comme certains d'entre vous le savent, je suis venu, au printemps dernier, passer quelques jours à Bergerac.

C'est un pèlerinage que je voulais faire depuis longtemps ; malheureusement, mes fonctions m'en avaient empêché jusqu'alors.

J'ai quitté votre localité depuis près de quarante ans, ce qui, entre parenthèses, ne me rajeunit pas.

Vous avouerez-je que j'ai été très agréablement surpris par les heureuses transformations de la ville ?

Bergerac est devenu une cité propre, coquette, seyante, à laquelle les magnifiques jardins de la ville et les très nombreuses villas édifiées un peu partout donnent une parure charmante.

On ne peut que féliciter les Maires successifs, et tout particulièrement l'un des derniers d'entre eux, du très beau résultat obtenu.

*
**

Comme vous devez le penser, je n'ai pas manqué d'aller revoir notre vieux Collège. Mon vieil et fidèle ami Godard m'accompagnait.

Que de souvenirs évoqués en circulant dans les cours et les couloirs, ainsi qu'en visitant les classes où s'était écoulée une partie de notre jeunesse !

Nous sommes allés à la direction des études, où j'ai eu la bonne surprise de trouver les palmarès de mon temps, soigneusement conservés.

J'ai retrouvé là les noms de nombreux camarades de jadis, dont, hélas! beaucoup ont disparu.

J'ai retrouvé aussi les noms des as de mon époque; je ne puis résister au plaisir de vous citer deux d'entre eux :

André Rooy, qui était nommé chaque année un nombre impressionnant de fois. Rooy est venu exprès de Paris pour assister à notre banquet, montrant ainsi son fidèle attachement au Collège et à l'Association : je l'en félicite bien affectueusement.

Paul Petit — votre distingué Secrétaire général — celui qui raffait tous les prix de sa classe et n'en laissait aucun pour les autres.

Malgré son état de santé, Petit a tenu, cette année encore, à assister à notre banquet. Je suis certain d'être votre interprète en lui disant combien nous sommes heureux de l'avoir parmi nous aujourd'hui.

A l'émotion profonde que j'ai ressentie en visitant notre vieux Collège, j'ai compris, une fois de plus, que les liens qui m'attachaient à cet établissement étaient de ceux qui ne pouvaient plus se dénouer, et c'est pourquoi j'ai demandé à votre aimable Trésorier de vouloir bien m'inscrire comme membre à vie de votre Association.

D'ailleurs, quand on a sucé, dans sa jeunesse, le lait d'une ville comme la vôtre, on ne peut que lui rester attaché fidèlement et pour toujours.

*
**

Je voudrais maintenant vous dire quelques mots au sujet d'une question qui m'a été posée par quelques Camarades et qui intéresse au plus haut point votre localité.

Vous savez que la ville de Bergerac est très désireuse d'avoir une base aérienne.

D'après les renseignements que j'ai recueillis auprès du Ministre de l'Air, avant mon départ, l'affaire est en très bonne voie et la ville obtiendra très probablement satisfaction. Si ce résultat se réalise, vous le devrez aux démarches et à l'insistance de notre ami Simounet, qui s'est dépensé sans compter

dans cette circonstance, comme il le fait toujours quand il s'agit des intérêts de la circonscription.

*

**

Je lève mon verre :

en l'honneur du Collège de Bergerac, de son distingué Principal et de son corps enseignant; —

en l'honneur de M. le Sous-Préfet, de M. le Maire et de M. le Député; —

en l'honneur, également, de votre actif et dévoué Président. Je n'avais pas le plaisir de le connaître. Nous nous sommes trouvés très rapidement en parfaite sympathie et en complète communion de pensées. Je vous demande, mon cher Président, de vouloir bien me considérer, à partir d'aujourd'hui, comme un ami et de me traiter comme tel.

Je bois à la santé :

des Anciens Elèves du Collège et à celle de leur famille; —

à celle de nos cadets, encore élèves actuellement, en leur souhaitant pleine réussite dans la vie.

Et, pour terminer, je bois à la prospérité et au développement de notre bonne vieille cité bergeracoise.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

- c. c. ✖ = Grand-Croix de la Légion d'honneur.
o. ✖ = Officier de la Légion d'honneur.
✖ = Chevalier de la Légion d'honneur.
⚔ = Médaille militaire.
⚔ = Croix de Guerre française.
⚔ T. o. e. = Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures.
⚔ = Croix du Combattant.
⊙ 1 = Croix des Services militaires volontaires (1^{re} classe).
⊙ 2 = *id.* (2^e —).
⊙ 3 = *id.* (3^e —).
⊙ = Médaille de la Grande Guerre.
⊙ = Médaille de la Victoire (interalliée).
* = Médaille des Dardanelles.
☆ = Médaille Coloniale.
* = Médaille de Syrie.
* = Médaille du Maroc.
⚔ I. = Officier de l'Instruction Publique.
⚔ = Officier d'Académie.
o. ⚔ = Officier du Mérite agricole.
⚔ = Chevalier du Mérite agricole.
O 1 = Médaille d'or de l'Education physique.
O 2 = Médaille d'argent de l'Education physique.
O 3 = Médaille de bronze de l'Education physique.
* 1 = Médaille d'or de la Mutualité.
* 2 = Médaille d'argent de la Mutualité.
* 3 = Médaille de bronze de la Mutualité.
© 1 = Médaille d'or de la Prévoyance sociale.
© 2 = Médaille d'argent de la Prévoyance sociale.
© 3 = Médaille de bronze de la Prévoyance sociale.
c. ⚔ = Commandeur du Nichan-Iftikhar.
⚔ = Officier du Nichan-Iftikhar.
c. ⚔ = Commandeur du Ouissam-Alaouite.
⚔ = Officier du Ouissam-Alaouite.
c. ★ = Commandeur de l'Etoile Noire du Bénin.
★ = Chevalier de l'Etoile Noire du Bénin.
⚔ = Chevalier du Dragon d'Annam.
✖ = Military Cross.
⊙ = Médaille militaire « Al valore » italienne.
* = Médaille commémorative italienne.
⊙ = Médaille de la Pace espagnole.
⊙ = Chevalier de l'Ordre d'Adolphe de Nassau.



MEMBRES HONORAIRES

(Article 6 des Statuts)

JUBIN (Georges) o.*, †, ✨, ✨, ✨, ✨, ✨¹, c.‡, Homme de lettres, ancien Elève de l'Ecole Normale Supérieure (section des Lettres), ancien Secrétaire général du *Petit Journal*. — 22, rue du Pont-Saint-Jean, Bergerac.

MARQUAY (Albert) ✨, ✨, ✨, ✨, Industriel, Directeur du "Cercle Musical", Membre de la Société des Ecrivains d'Aquitaine, Membre de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques. — 19, rue du Pont-Saint-Jean, Bergerac.

POZZI (Jean-Félix-Anne) o.*, †, ✨, ✨, ✨, ✨, Ministre plénipotentiaire, Maire de Cours-de-Pile, Licencié ès Lettres, Licencié en Droit, Diplômé de l'Ecole des Sciences politiques. — La Graulet, par Bergerac (Dordogne).

ROCHER (Marcel) ✨, ✨, ✨, Ingénieur, Directeur de la Société Gaz et Electricité de Bergerac. — 44, rue Clairat, Bergerac.





MEMBRES TITULAIRES A VIE

(Article 8 des Statuts)

HAYTON (Enrique), Consul général honoraire —
914, Calle Santa-Fé, Buenos-Ayres (République
Argentine).

MATTER (Paul) c. c. *, †, ‡, §, ¶, Général de
Division en retraite, Ancien Directeur de l'Infan-
terie au Ministère de la Guerre. — 30, boulevard
de Picpus, Paris (12^e).

MORIZE (Marcel) o. *, †, ‡, §, ¶, Fondé de
pouvoirs chez MM. Morgan et C^o, banquiers, An-
cien Elève de l'École Polytechnique. — 14, place
Vendôme, Paris (1^{er}).





MEMBRES TITULAIRES

(Article 5 des Statuts)

A

- ALARD (Henri), Propriétaire. — Theulet-Monbazillac (Dordogne).
- ARZAC (Gabriel) ☞, ☜, ❖, ☞, Ingénieur des Arts et Manufactures, Licencié en Droit. — 31, boulevard Montaigne, Bergerac.
- AUBERT (Emmanuel), Service des Poudres, Professeur à l'Ecole départementale d'Art appliqué de la Gironde, Directeur de la Section municipale de Castelnau-de-Médoc (Gironde).
- AUBRY (Albert-Pierre) ✱, ☞, ☞T.O.E., ☜, ❖, ☞, ✱, ✱, ☞, ✱, ✱, Capitaine à l'Etat-Major de la 1^{re} Brigade d'Infanterie d'Algérie (Subdivision d'Alger). — 12, rue Luciani El Biar, Alger.
- AUCKENTALER (René), Agent d'affaires. — 30, rue Marceau, Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
- AUDIT (Roger) ☞, ☞, ☜, ❖, ☞, Industriel. — 93 bis, rue de Pessac, Bordeaux (Gironde).

B

- BARBERON (Edouard) ☞, ☞, ☜, ❖, ☞, Receveur-Contrôleur-Principal de l'Enregistrement. — Aulnay (Charente-Inférieure).
- BARGAIN-LOREC (Pierre), Docteur en Médecine, Interne pr. des Hôpitaux de Bordeaux. — 52, boulevard Victor-Hugo, Bergerac.

- BARTHE (Jean), Professeur d'Histoire au Collège. — 10, rue de Coulmiers, Bergerac.
- BAYSSELLANCE (Edmond-Séverin) o.✱, Ingénieur en Chef de la Marine en retraite, Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique. — Jaure, par Bergerac.
- BELLUGUE (Albéric) ✱I., Directeur du *Cercle Musical*. — 20, rue du Mourier, Bergerac.
- BENAZET (Jean), Ancien Elève de l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux. — 7, rue Tastet, Bordeaux (Gironde).
- BENEDICTY (Jean), Receveur-Contrôleur de l'Enregistrement à Vergt (Dordogne).
- BERTHOUMEYROUX (Jean), Docteur en Pharmacie — Souillac (Lot).
- BIGOT (Erick), Huissier. — Monpazier (Dordogne).
- BLACHON (Michel), Industriel. — Eymet (Dordogne).
- BLANC (Amédée), Curé de Campsegret et Saint-Julien, Licencié en Droit. — Campsegret (Dordogne).
- BLONDEL (Jean), Propriétaire « Aux Chapelains » et Maire de Saint-André et Appelles (Gironde).
- BOCAGE (Marcel) ✱, ✱, ✱, ✱, Inspecteur de l'Enregistrement. — 18, rue Mandron, Bordeaux (Gironde).
- BOISSERIN (Henri DE POURQUERY DE) ✱, ✱, ✱, ✱, ✱, Procureur de la République, Licencié en Droit, Diplômé de l'Ecole des Sciences politiques, Ancien Maître de Conférences de Droit Criminel à l'Institut des Hautes Etudes Marocaines. — 71, rue de Poterie, Valognes (Manche).
- BOST (Gaston) ✱, ✱, ✱, ✱, ✱, Directeur de la Compagnie *Delmas-Vieljeux*, Licencié en Droit. — 4, rue Lord-Byron, Paris (8^e).
- BOST (Jacques). — 23, place de Verdun, Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).
- BOUDENOT (Denis), Services Civils de l'Afrique Equatoriale Française. — Saint-Cernin-de-Labarde (Dordogne).
- BOUDET (Albert) ✱, ✱, ✱, ✱, ✱, Docteur en Droit. — 13, rue Cyrano, Bergerac.

- BOURDIL (Pierre), Propriétaire. — Conne-de-la-Barde (Dordogne).
- BOURZAC (Charles), Docteur - Vétérinaire. — 28, rue Candillac, Bergerac.
- BOUITITIE (André) ☿, ☽, ☿, ☽, Propriétaire. — Le Fleix (Dordogne).
- BOYER (Adolphe), Avocat, Ancien Bâtonnier de l'Ordre. — Lamonzie-Saint-Martin (Dordogne).
- BRANDA (Marcel), Avoué, Licencié en Droit. — 4, avenue du Président-Wilson, Bergerac.
- BRASSEM (Camille), Huissier. — 3, boulevard Victor-Hugo, Bergerac.
- BRASSEM (Robert) ☽, ☿, ☽, Huissier. — Saint-Vivien-du-Médoc (Gironde).
- BRISSEAU (Albert) ☿, ☽, ☿, ☽, Propriétaire. — 42, boulevard Victor-Hugo, Bergerac.
- BUFFARD (Antoine) ☽, ☿, ☽, ☿, Huissier. — Vélines (Dordogne).
- BUREAU (Jean-Emile). — Ermont (Seine-et-Oise).

C

- CAMBELET (Etienne) ☽, ☿, ☽, Chef de Service de Compagnie d'Assurances. — 84, avenue Emile-Zola, Paris-15^e.
- CAMINADE (Roger), Contrôleur-Principal des Contributions Directes. — 6, rue Rockefeller, Reims (Marne).
- CAPOUL (Gabriel) ☽, ☿, ☽, Négociant, Juge au Tribunal de Commerce. — 80, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.
- CANTELLAUVÉ (Albert), Industriel exportateur, Membre de la Chambre de Commerce, Membre du Bureau d'Administration du Collège, Membre du Conseil d'Administration de la Banque Populaire, Ancien Administrateur de la Caisse d'Epargne. — 1, rue du Temple, Faubourg de la Madeleine, Bergerac.
- CARMILLE (René) o. ☿, ☽, ☽, ☿, ☽, Colonel, Contrôleur de l'Armée, Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique. — 30, avenue des Brimborions, Sèvres (Seine-et-Oise).
- CHANAUD DE LESTANGT (Pierre DE). — 2, rue de Seine, Ivry-sur-Seine (Seine).

- CHANTAL (Raymond-Joseph), Receveur des Postes et Télégraphes honoraire, Correspondant de *La Petite Gironde*. — 35, rue du Pont-Saint-Jean, Bergerac.
- CHAPELLE (Robert DE LA), Industriel. — 46, boulevard Sadi-Carnot, Agen (Lot-et-Garonne).
- CHARRIAUD (Marc), Courtier en vins. — 35, boulevard Larégnère, Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
- CHARRIER (Jacques), Rédacteur au Ministère de l'Agriculture, Licencié en Droit. — 11, rue de Reims, Paris-13^e.
- CHARRIÈRE (Jean), Docteur en Médecine. — Mouleydier (Dordogne).
- CHARRUAUD (Albert), Agent général de la compagnie d'assurances *L'Union*. — Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
- CHASSAGNE (André), Représentant de commerce. — 1, rue Carnot, Bergerac.
- CHASSAGNE (Georges) ☩, ✨, ✨, ✨, Juge au Tribunal de Commerce. — 15, rue du 14-Juillet, Bergerac.
- CHAUSSADE (Jean), Etudiant en Droit. — 8, rue Sainte-Victoire, Versailles (Seine-et-Oise).
- CHAUSSADE (Pierre), Avocat, Diplômé de l'École des Sciences politiques, Attaché au Cabinet de M. Yvon Delbos Ministre des Affaires étrangères. — 8, rue Sainte-Victoire, Versailles (Seine-et-Oise).
- CHEVALIER (Albert), Négociant. — *A la Grande Maison*, 17, rue du Marché, Bergerac.
- CHEVALIER (Alexis). — 7, rue Thiers, Bergerac.
- CHÈVRE (Jean), Secrétaire médical diplômé, Capacitaire en Droit, Membre de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques. — 68, rue Sainte-Catherine, Bergerac.
- CHÈVRE (Pierre), Expert Comptable, Licencié en Droit. — 94, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.
- CHIEZE (Henri), Etudiant. — Rue Bertrand-Duguesclin, Bergerac.
- CLAMENT (Raymond), Propriétaire. — Marcory, commune de Saint-Géry, par Mussidan (Dordogne).
- CLAVERIE (Jean), Juge de paix, Licencié en Droit. — Vergt (Dordogne).

- COLLET (Roger), Propriétaire, Diplômé H. E. C. —
Domaine de Monplaisir, près Bergerac.
- CONCHOU (Jean) *, **, †, ‡, §, ¶, c.★, Chef de Bureau
à l'Administration Centrale du Ministère des Finances,
Docteur en Droit. — Villefranche-de-Longchapt (Dor-
dogne).
- CONDUSSIER (Raoul) o.**, †, ‡, §2, †, ☆, Colonel
en retraite. — 16, place des Deux-Conils, Bergerac.
- COOK (Francis), Négociant. — 54, avenue Maréchal-Foch,
Libourne (Gironde).
- COOK (Lionnel), Ingénieur du Service Vicinal. — Issigeac
(Dordogne).
- COQ (Robert) †, ‡, ¶, Receveur-Contrôleur-Principal de
l'Enregistrement. — 88, rue Valette, Bergerac.
- COUSTEILLE (Elie), Propriétaire, Membre du Conseil des
Directeurs de la Caisse d'Épargne. — 24, boulevard
Montaigne, Bergerac.

D

- DAGASSAN (André), Notaire. — Villa « Les Glycines »,
Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
- DAILLAT (Ernest). — Aux Oliveaux, commune de Pom-
port (Dordogne).
- DAUVERGNE (Georges), Contrôleur des Contributions
Directes en retraite. — 15, place du Coderc, Périgueux
(Dordogne).
- DAVIDOU (André), Pâtissier-Confiseur. — 88, rue Neuve-
d'Argenson, Bergerac.
- DÉJOUAS (René) o.**, †, ‡, §, ¶, ☆, §, §, §, §,
Commandant à l'Etat-Major de la IX^e Région. — 2, rue
Rabelais, Tours (Indre-et-Loire).
- DELLUC (Gustave) o.**, Pharmacien Colonel en retraite.
— 31, boulevard de Vésone, Périgueux (Dordogne).
- DELPÉRIER (André), Négociant en vins. — 24, boule-
vard Victor-Hugo, Bergerac.
- DELPLANQUE (Marcel), Industriel. — 197, avenue
Pasteur, Bagnole (Seine).

- DELTHEIL-CLUZEAU (Joseph), Industriel. — Couze-Saint-Front (Dordogne).
- DENOIX (Henri), Négociant. — Cocagne, près Bergerac.
- DENOUX (Pierre), Secrétaire en chef des Services de l'Etat-Civil à la Mairie de Bergerac. — 9, rue Montauriol, Bergerac.
- DENUËL (Henri), Commerçant. — Fumel (Lot-et-Garonne).
- DESCAVES (Jean) ✠, ✨, ✨, ✨, Négociant en vins. — 27, rue Sullivan, Bordeaux (Gironde).
- DESPLANCHES (Denis) ✠, ✠, ✨, ✨, Avocat à la Cour, Ancien Secrétaire de la Conférence de l'Ordre, Président de la société *La Dordogne à Paris*. — 13, place de la République, Paris (3^e).
- DESUSCLADE (Pierre). — Restaurant de Paris, 13, allées de Tourny, Bordeaux (Gironde).
- DIVE (Jacques), Docteur en Médecine, Ancien Externe des Hôpitaux de Bordeaux, Médecin auxiliaire au 404^e Régiment d'artillerie de défense contre avions. — Tours (Indre-et-Loire).
- DOMENGET DE MALAUGER (Marcel) ✠, Propriétaire, Ingénieur agricole, Avocat au Barreau de Bergerac, Membre du Conseil de l'Ordre, Président du Syndicat des Vignerons de la Dordogne et des Propriétaires de Monbazillac, Membre de la Chambre d'Agriculture, Vice-Président de la Chambre d'Agriculture de la VIII^e Région Economique, Vice-Président du Comité de la Foire-Exposition des Rives de la Dordogne. — La Fonrousse, par Monbazillac (Dordogne).
- DOUDET (Raymond), Adjoint des Services Civils. — Foubam (Cameroun).
- DUBERNARD (Jean), Docteur en Médecine, Stomatologiste des Hôpitaux. — 15, rue Lafaurie-de-Montbadon, Bordeaux (Gironde).
- DUBRAC (Louis), Publiciste, Rédacteur-Correspondant de *La Petite Gironde*. — 7, rue Gambetta, Périgueux (Dordogne).
- DUHALDEBORDE (Laurent), Propriétaire de l'*Hôtel du Chêne Vert*. — 39, Grand'Rue, Bergerac.

DUSSERT (André), Docteur en Médecine. — Sanatorium de Plougouven, par Plouigneau (Finistère).

E

ESCAVILLE (Roger) ☞, ☛, ☚, ☜, ☝, Courtier en vins. — Le Fleix (Dordogne).

ESCUREYX (Edmond), Ingénieur adjoint des Travaux Publics de l'Etat. — Saint-Chély-d'Apcher (Lozère).

EYMA (Albert), Propriétaire. — 36, rue du Marché, Bergerac.

EYMA (Jean), Docteur en Droit. — 36, rue du Marché, Bergerac.

EYMERIT (Jean), Notaire. — Le Bugue (Dordogne).

EYRAUD (Jean) ☞, ☛, ☜, ☚, ☝, ☞, Ingénieur de la Compagnie Hydro-Electrique d'Auvergne. — 24, avenue de la République, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

EYRAUD (Pierre) o. ☞, *1, Directeur de la *Caisse Régionale du Crédit Agricole*, Membre du Conseil des Directeurs de la Caisse d'Épargne, Président de la Société de Secours Mutuels des Ouvriers. — 30, rue Valette, Bergerac.

EYRAUD (Roger) ☞, ☛, ☜, ☚, ☝, ☞, Intendant militaire. — 11, rue Edmond-Roger. — Paris (15^e).

EYROLLES (Charles), Directeur à la *Banque Nationale Industrielle et Commerciale*. — Mortagne (Orne).

F

FABRE (Albert) ☞, Agent général de la compagnie d'assurances *L'Union*, Membre du Conseil des Directeurs de la Caisse d'Épargne, Président du Cercle d'escrime *Les Cadets*. — 7, rue du Professeur-Pozzi, Bergerac.

FARDET (André), Propriétaire. — Razac-de-Saussignac (Dordogne).

FAVEREAU (Georges), Attaché à la *Banque de France*. — 16, boulevard Albert-Claveille, Périgueux (Dordogne).

FAVEREAU (Robert) ☞, ☛, ☜, ☚, ☝, ☞, Tailleur. — 36, place Gambetta, Bergerac.

- FILHOULAUD (Guy), Attaché au *Comptoir National d'Es-compte de Paris*. — 25, rue du Pont-Saint-Jean, Bergerac.
- FLOURET (Marcel) o*, ☼, ☽, ☿, ☿, Conseiller Maître à la Cour des Comptes, Chef de Cabinet de M. Vincent Auriol Ministre des Finances, Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique. — 3, rue du Midi, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- FOUCAUD (Maurice) ☽, ☿, ☿, Agent général de la compagnie d'assurances *Le Soleil*. — 16, rue Mounet-Sully, Bergerac.
- FOURCAUD (Edmond), Avocat au Barreau de Libourne. — Castillon-sur-Dordogne (Gironde).
- FOURNIER (Charles). — 140, rue de la République, Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
- FOURGASSIÉ (Henri) *, ☼, ☽, ☿, ☿. — 66, rue de Ponthieu, Paris (8^e).
- FRANC (Robert) o. *, ☼, ☽, ☿, ☿, †, Administrateur-Directeur des Etablissements Jifran, Président de l'Aéro-Club du Sud-Ouest. — 2, rue de Rivière, Bordeaux (Gironde).
- FRANC (Max), Gérant des Etablissements Jifran. — 2, rue de Rivière, Bordeaux (Gironde).
- FRAIGNEAU (Jean), Etudiant. — Issigeac (Dordogne).
- FRAIGNEAU (René) ☽, Pharmacien. — Issigeac (Dordogne).

G

- GAILLARD (Emile), Négociant. — Lalinde (Dordogne).
- GARDES (Jean) ☼, ☽, ☿, ☿, Inspecteur des Contributions Directes à la première Direction de la Seine. — 1, rue Alfred-Laurant, Boulogne-sur-Seine (Seine).
- GARRIGUE (Henri) ☼, ☽, ☿, ☽, Ingénieurs des Arts et Manufactures, Licencié en Droit, Capitaine de réserve à l'Etat-Major Général de l'Armée, Ingénieur de la division de Sainte-Marie des Mines de Carmaux. — Sainte-Marie, par Blaye-les-Mines (Tarn).
- GAST (André), Juge de paix honoraire. — 12, rue Valette, Bergerac.
- GAST (Pierre). Médecin Capitaine des Troupes Coloniales. — 12, rue Valette, Bergerac.

- GAUTIER (Jean), Etudiant. — Route de Gala, Bergerac.
- GENESTE (Gabriel), Juge de paix, Membre du Conseil des Directeurs de la Caisse d'Épargne. — 12, avenue du Président-Wilson, Bergerac.
- GÉRAUD (Albert) ✱, Propriétaire, Ancien Elève de l'École Centrale. — Château Le Faget, Monbazillac (Dordogne).
- GÉRAUD (Jean), Représentant des Automobiles Peugeot. — 1, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.
- GÉRAUD (Raoul) ✱, ★, Membre de la Chambre de Commerce, Vice-Président de la Chambre Nationale de Commerce d'Automobiles de la Dordogne, Vice-Président du Comité de la Foire-Exposition des Rives de la Dordogne, Expert technique agréé par le Tribunal. — 10, rue des Fontaines, Bergerac.
- GIRAUDEL-DESTORD (Albert), Agent général des compagnies d'assurances *La Providence* et *Le Phénix-Vie*. — 69, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.
- GODARD (Guy) ☼, ☽, ✱, ✨, ☿, Hôtelier. — 41, place Gambetta, Bergerac.
- GODARD (Louis), Propriétaire. — 29, avenue du Président-Wilson, Bergerac.
- GONTIER (Roger), Agrégé des Lettres, Professeur au Lycée Théophile-Gautier. — 31, avenue Bertrand-Barère, Tarbes (Hautes-Pyrénées).
- GOULARD (Jacques) ☽, ✱, ✨, ☿, Propriétaire. — Lamothe-Pineuilh, par Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
- GOUZOU (Emile), Négociant. — Mouleydier (Dordogne).
- GRÉGOIRE (Louis) ✱, ✨, ☿, Directeur des Services Vétérinaires du Département de la Dordogne. — 10, rue Courbet, Périgueux (Dordogne).
- GUY (René). — 208, rue de l'Église-Saint-Seurin, Bordeaux (Gironde).
- GUYOT (Raoul), Contrôleur au Poste Central des Télégraphes de Paris. — 51, rue des Tricots, Clamart (Seine).
- GRUVEL (Charles), Docteur en Médecine. — 3, place des Prêcheurs, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

- LALE (René), Licencié en Droit. — 128, rue de la Bargirronnette, Bergerac.
- LAPLACE (Charles), Receveur de l'Enregistrement en retraite. — Cadouin (Dordogne).
- LAVAUD (Pierre), Ingénieur des Travaux Publics. — 39, rue Valette, Bergerac.
- LAVIGNE (Emile), Docteur en Médecine. — Lalinde (Dordogne).
- LEFEBVRE (Pierre), Libraire. — 28, rue du Marché, Bergerac.
- LERASLE (Paul-Louis). — 9, rue Paul-Bert, Bergerac.
- LESCURE (Henri), Receveur municipal, Licencié ès Lettres. — 13, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac.
- LESCURE (Jean) ☞, ☞, ☞, ☞, Professeur à la Faculté de Droit de Paris. — 5, rue Michelet, Paris (6^e).
- LESPINASSE (Jean), Propriétaire. — "Les Tilleuls de Gouyne", par Bergerac.
- LEYDIER (Jean) ☞, 02, ☞, Courtier Consignataire, Maire de Saussignac, Membre correspondant de la Chambre de Commerce, Président de l'U. N. S. des Voyageurs de Commerce, Secrétaire général de la Foire-Exposition des Rives de la Dordogne. — 28, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.
- LEYMARIE (Albert) ☞, ☞, ☞1, Pharmacien. — Le Buisson (Dordogne).
- LIMOUSIS (René) ☞, ☞, ☞T. O. E., ☞, ☞, ☞, ☞, ☞, ☞, ☞, Capitaine au 7^e Régiment de Spahis. — 12, rue Henri-Marre, Montauban (Tarn-et-Garonne).
- LIONNET (Edmond) ☞, ☞1, Ancien Sous-Directeur du *Crédit Commercial de France*, Ordonnateur du Conseil des Directeurs de la Caisse d'Epargne. — 18, boulevard Victor-Hugo, Bergerac.
- LIONNET (Pierre), Négociant. — 17, rue du 14-Juillet, Bergerac.
- LUSIGNAN (Guy). — 24, rue du Professeur-Pozzi, Bergerac.
- LUSIGNAN (Henri), Chargé de Cours au Lycée d'Aurillac, Licencié d'Espagnol. — 10, avenue Aristide-Briand, Aurillac (Cantal).

M

- MADAILLAN (Gilbert DE), Propriétaire. — Le Coutureau, par Monbazillac (Dordogne).
- MADAILLAN (Jean DE), o. ✱, Administrateur en chef de première classe de la Marine en retraite. — La Rouquette, Monbazillac (Dordogne).
- MADAILLAN (Louis DE). — Domaine de Perrouder, par Monbazillac (Dordogne).
- MADAILLAN (Pierre DE), Propriétaire, Ingénieur agricole. — Le Perrou, par Gardonne (Dordogne).
- MAISON (Edouard), Agent général de la Société de produits œnologiques *La Littorale*. — 53, allées Paul-Riquet, Béziers, (Hérault).
- MARQUAY (Pierre) ✱, Industriel, Président de la Société *Artistique et Littéraire*. — " Le Prat Barrat ", Bergerac.
- MARTY (Henri-Marcel) ✱, ✱, ✱, ✱, Directeur des Services commerciaux des Sociétés anonymes *Le Céramique Française* et *Le Graiblanç*, Diplômé H. E. C. — 8, rue d'Alsace, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
- MARY (Charles) ✱, ✱, ✱ ✱, Propriétaire, Conseiller d'Arrondissement, Secrétaire général des *Planteurs* de Tabac de la Dordogne, Secrétaire du Comice Agricole de Bergerac. — Clautre, par Bergerac.
- MAS (Jean), Juge d'Instruction, Docteur en Droit. — Bayonne (Basses-Pyrénées).
- MATHIAS (Pierre), Médecin de Marine, à bord de la canonnière *Argus*. — Forces navales d'Extrême-Orient.
- MATHIEU (André) ✱, ✱, ✱, ✱, Docteur en Médecine. — 8, rue Cyrano, Bergerac.
- MATIGNON (Jacques), Avocat. — 28, rue du Professeur-Pozzi, Bergerac.
- MATIGNON (Jean-Louis), Rédacteur à la Préfecture de la Dordogne. — Périgueux (Dordogne).
- MERMOD (Georges), Industriel. — 1 bis, boulevard Victor-Hugo, Bergerac.

- MESLON (Christian DE), Propriétaire. — Planques, commune de Monbazillac (Dordogne).
- MESNARDS (Guy DES), Interne des Hôpitaux de Paris, Médecin auxiliaire. — Hôpital militaire, Tours (Indre-et-Loire).
- MESNARDS (Yves DES), Directeur des Etablissements Vance et C^o, Concessionnaires de Citroën. — 18, avenue Foch, à Chelles (Seine-et-Marne).
- MILLARD (Henri), Bâtonnier de l'Ordre des Avocats. — Rue du Caudeau, Bergerac.
- MIRABEL (Roger) ✨, ✨, ✨, ✨, ✨, Négociant. — 9, place du Marché-Couvert, Bergerac.
- MIRGAUDOU (Marius), Propriétaire. — Sainte-Sabine (Dordogne).
- MORIZE (Jean) o. ✨, Ancien Elève de l'Ecole Normale Supérieure, Agrégé de l'Université, Ministre Plénipotentiaire, Délégué à la Résidence Générale de Rabat (Maroc).

N

- NADAUD (Pierre) ✨, ✨, ✨, ✨, ✨, Docteur en Médecine, Electro-Radiologiste. — 23, boulevard du Champ-de-Mars, Colmar (Haut-Rhin).
- NALLET (Jean), Opticien. — 46, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.
- NEYRAT (Marcel), Chirurgien-Dentiste. — 16, avenue de la République, Paris (11^e).
- NOUVEL (Ernest) ✨, ✨, Docteur en Médecine, Maire de Vélines. — Vélines (Dordogne).
- NOUVEL (Jacques), Docteur en médecine, Ancien Interne pr. des Hôpitaux de Bordeaux. — Vélines (Dordogne).

P

- PALASSY (Franc), Négociant. — Villéral (Lot-et-Garonne).
- PAMPOUILLE (Jean-Louis) ✨, ✨, ✨, ✨, Docteur en Médecine. — Beaumont-du-Périgord (Dordogne).
- PARCELLIER (Clément), Percepteur des Contributions Directes en retraite. — Ribérac (Dordogne).

- PARCELLIER (René) ✱, ✎, ✎, ✎, ✎, ✎, Ingénieur du Service vicinal. — Ribérac (Dordogne).
- PARIER (Numa), Contrôleur - Principal des Contributions Indirectes. — 8, rue Danguilhem, Bordeaux - Talence (Gironde).
- PARIS (Pierre-Elie) ✎I., O2, Notaire, Suppléant du Juge de Paix. — Vélines (Dordogne).
- PARIS (Georges), Agent de la compagnie d'assurances *L'Union*. — Vélines (Dordogne).
- PARIS (Henri), Avocat stagiaire. — Vélines (Dordogne).
- PAULIAC (Fernand), Industriel. — 20, rue Georges-Rioux, Bordeaux (Gironde).
- PAULIAC (Jean-Louis), Industriel. — 18, rue Paul-Broca, Bordeaux (Gironde).
- PAZAT (Joseph) ✎, ✎, ✎, ✎, ✎, Agent d'affaires. — 11, boulevard Victor-Hugo, Bergerac.
- PENAUD (Jean), Etudiant en Droit. — Route de Bordeaux, Bergerac.
- PETIT (Georges) ✱, ✎, ✎, ✎, ✎, ✎I., ✎, Sous-Directeur de laboratoire au Muséum National d'Histoire naturelle, Docteur ès Sciences. — 95, boulevard Saint-Michel, Paris (5^e).
- PETIT (Paul) ✎I., Professeur honoraire. — 40, rue du 14-Juillet, Bergerac.
- PEYROT (Franck), Commissionnaire des automobiles Renault. — Avenue du Président-Wilson, Bergerac.
- PICHOT (René), Négociant. — Trémolat (Dordogne).
- PIMOUGUET (Imbert), Propriétaire. — Issigeac (Dordogne).
- PINQUET (Emile) ✎, ✎, ✎, ✎, ✎, Propriétaire de l'*Hôtel de la Dordogne*. — 22, rue Sainte-Catherine, Bergerac.
- PINQUET (Noël), Industriel. — Couze-Saint-Front (Dordogne).
- POUGET (Jacques), Inspecteur des P. T. T. en retraite. — Villa Tikiena, Les Marquets, Faubourg de la Madeleine, Bergerac.
- PRAT-DUMAS (Edmond), Industriel. — Couze - Saint-Front (Dordogne).

PRÉVOT (Evan), Garagiste, Conseiller d'Arrondissement,
Maire de Lalinde. — Lalinde (Dordogne).

PUISARNEAU (Eloi). — Villefranche-de-Longchapt.

R

REBIÈRE (Roger) ✱, ✨, ✨, ✨, ✨, Représentant, Lieutenant de réserve d'aviation. — 2, square Emmanuel-Chabrier, Paris (17^e).

REDON (Robert), Négociant. — 42, Grand'Rue, Bergerac.

REGNAUD (Jean), Propriétaire. — "La Brunetière", par Bergerac.

RIGAL (Jean), Propriétaire. — "Le Caillou", par Pomport (Dordogne).

RIU (Georges), Commissaire de Police. — Sarlat (Dordogne).

ROGER (Robert), Attaché à la *Banque Générale de Guyenne*. — 77, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.

ROLLAND (Jules), Avoué honoraire. — 15, rue Thiers, Bergerac.

ROOY (André) ✱, Huissier audiencier, Licencié en Droit. — 217, boulevard de la Gare, Paris (13^e).

ROUDIER (Arthur), Constructeur-Mécanicien. — 53, rue Saint-Martin, Bergerac.

ROUGIER (René), Docteur en Médecine. — Eymet (Dordogne).

ROUJEAN (Raymond), Contrôleur des Tabacs. — Marmande (Lot-et-Garonne).

ROUSSEAU (Pierre), Docteur en Médecine, Chirurgien, Ancien Interne des Hôpitaux de Bordeaux, Membre du Bureau d'administration du Collège. — 22, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac.

ROUSSEAU (René), Docteur en Médecine, Ancien Chef de Clinique urologique de la Faculté de Bordeaux. — 22, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac.

ROUSSEAU (Michel), Interne des Hôpitaux de Bordeaux, Médecin à la Base aéronautique de Saran-Orléans (Loiret).

S

- SAIGNETTE (Raoul), Teinturier. — 86, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.
- SARRAUTE (Georges), Receveur - Contrôleur Adjoint de l'Enregistrement. — Le Mont-de-Neyrat, près Bergerac.
- SARRAZAC (Emile), Instituteur. — Lamonzie-Saint-Martin (Dordogne).
- SARRAZAC (Maurice), Lieutenant au Groupe Nomade d'Araouan, par Tombouctou (Soudan).
- SARRAZAC (René), Etudiant en Pharmacie. — Saint-Capraise-de-Lalinde (Dordogne).
- SEQUESTRE (Pierre) ☼, ☽, ☿, ☾. — 52, rue Michel-Ange, Paris (16^e).
- SIMOUNET (Gaston) o. ✱, ☼, ☽, ☿, ☾, © 3, Docteur en Médecine, Président du Conseil des Directeurs de la Caisse d'Epargne, Président du Syndicat d'Initiative de Bergerac. — 15, boulevard Victor-Hugo, Bergerac.
- SIMOUNET (Ludovic), Propriétaire. — 138, place de la République, Bergerac.
- SIREYGEOL (Pierre), Professeur d'allemand au Collège de Brive. — 5, rue Dumyrat, Brive (Corrèze).

T

- TALBOOM (Henri), Docteur en Médecine aux *Messageries Maritimes*. — 3, place Carnot, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- TAMARELLE (Jack) ☽, ☿, ☾, Attaché au *Comptoir National d'Escompte de Paris*. — 5, rue Candillac, Bergerac.
- TAMARELLE (Paul), Etudiant en Pharmacie. — 1, rue Mounet-Sully, Bergerac.
- TRUFFIER (Pierre), Juge de Paix. — Mussidan (Dordogne).

V

- VEILLET-LAVALLÉE (Jacques), Négociant. — 42, rue du Marché, Bergerac.

- VENENCIE (Jacques), Assureur. — 75, boulevard de Paris, Casablanca (Maroc).
- VERGNAUD (Henri), Propriétaire. — " Aux Briands " par Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
- VERGNAUD (Paul), Propriétaire. — " Aux Briands " par Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
- VERGNAUD (Pierre), Propriétaire. — " Aux Briands " par Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
- VERGNIOL (André) ✱, ✨, ✨, ✨, ✨, Ingénieur Agronome. — Domaine des Gorins, Les Lèves (Gironde).
- VERNÈDE (Georges) ✨, ✨, ✨, ✨, ✨, Propriétaire, Agent général de la Compagnie d'assurances *Yorkshire*. — 132, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.
- VEUNAC (Jean), Médecin-Lieutenant des Troupes Coloniales. — 14^e Régiment de Sénégalais, Mont-de-Marsan (Landes).
- VICTORIEUX (Pierre), Négociant. — Eymet (Dordogne).
- VIEILLEFOND (Henri), Agent général de la compagnie d'assurances *l'Union et le Phénix Espagnol*. — 1, rue Chanzy, Bergerac.
- VILLADARY (Gaston), Maître d'internat, Licencié ès Sciences. — Collège de Fontainebleau (Seine-et-Marne).
- VINCENOT (Pierre), Négociant. — 5, avenue du Président-Wilson, Bergerac.



NÉCROLOGIE

MESSERER (Roger) †, †, †, †,
décédé à Bergerac,
des suites de blessures de guerre,
à l'âge de 49 ans,
le 2 juin 1936.

